

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

CERCLE STELLA MARIS

Dernière mise à jour : 9 octobre 2026

1. Identité de la prestataire

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par :
Caroline Moulin, exerçant sous le nom commercial Caroline Moulin.
Statut juridique : EI
Adresse professionnelle : 40 rue Saint Cornély - 56340 CARNAC
SIRET : 88874271500012
Adresse électronique : caromoulin79@gmail.com
Site internet : www.carolinemoulin.com

Ci-après dénommée « la Prestataire ».

2. Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles Caroline Moulin propose l'accès au Cercle Stella Maris, un espace collectif d'exploration, de reliance et d'accompagnement destiné aux personnes qui souhaitent nourrir leur chemin intérieur et faire émerger des projets contribuant à une manière plus consciente et respectueuse d'habiter la Terre.
Le Cercle Stella Maris repose sur une approche mêlant notamment enseignements, méditations, pratiques contemplatives, rituels, soins énergétiques et vibratoires, temps de partage et exploration symbolique de la Couronne de Marie.
Le Cercle constitue un espace de cheminement personnel et collectif. Il ne s'agit ni d'une formation professionnelle diplômante, ni d'une prestation de conseil entrepreneurial, ni d'un service médical ou psychothérapeutique.

3. Présentation du Cercle Stella Maris

Le Cercle Stella Maris est proposé sous la forme d'un abonnement mensuel donnant accès aux activités prévues pendant la période d'adhésion.

L'abonnement comprend notamment :

- Deux cercles collectifs à distance par mois, généralement organisés le vendredi matin de 9 h 30 à 12 h 30, dans la limite de la durée annoncée pour chaque rencontre.
- Des enseignements, méditations, pratiques, rituels et temps de partage en lien avec l'étoile de la Couronne de Marie explorée pendant le mois.
- Un espace d'échange privé sur Telegram, selon les modalités communiquées lors de l'inscription.
- L'accès aux replays éventuellement proposés pour les rencontres, pendant la durée définie pour le mois concerné.

Le contenu précis varie selon les rencontres et les propositions de la Prestataire.
Le Cercle est un espace vivant : les contenus et les explorations sont renouvelés au fil des mois et ne constituent pas une bibliothèque permanente de ressources.
Les retraites en présentiel, les séances individuelles et les autres accompagnements proposés par Caroline Moulin ne sont pas inclus dans l'abonnement. Ils peuvent faire l'objet de propositions et de tarifs distincts.

4. Modalités d'inscription

L'inscription s'effectue en ligne, selon le parcours de souscription indiqué sur le site internet.
En validant son inscription, la personne reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter.
L'inscription devient effective après validation de la commande et du premier paiement.
La Prestataire se réserve le droit de refuser ou de suspendre une inscription en cas de fraude, d'incident de paiement non résolu ou de comportement incompatible avec le cadre du Cercle, dans les conditions prévues aux présentes CGV et sous réserve des droits légaux du client.

5. Prix et modalités de paiement

Le prix de l'abonnement est indiqué sur la page de présentation du Cercle Stella Maris au moment de la souscription.
Le tarif est exprimé en euros, toutes taxes comprises lorsque la TVA est applicable. Si la Prestataire bénéficie d'une exonération de TVA, la mention légale correspondante sera indiquée sur le site et les documents de facturation.
Le paiement est effectué selon les moyens proposés lors de l'inscription.
L'abonnement est facturé mensuellement et fait l'objet d'un renouvellement automatique, sauf résiliation par la personne abonnée.
En cas d'échec du paiement, la Prestataire pourra demander une régularisation et suspendre temporairement l'accès au Cercle jusqu'au règlement des sommes dues, après information de la personne concernée.

6. Durée de l'abonnement et résiliation

L'inscription au Cercle Stella Maris implique un **engagement minimum de trois mois consécutifs à compter de la date de souscription.**
Pendant cette période initiale, le membre s'engage à régler les trois mensualités correspondant à son engagement, y compris s'il choisit de ne plus participer aux rencontres ou de ne plus utiliser les services proposés.
À l'issue de cette période minimale de trois mois, l'abonnement se poursuit par tacite reconduction, sur une base mensuelle, sauf résiliation par le membre.
Le membre peut alors résilier son abonnement à tout moment. La résiliation prend effet à la fin de la période mensuelle déjà réglée. Toute mensualité commencée reste due et ne donne pas lieu à un remboursement au prorata, sauf disposition légale contraire.
La demande de résiliation s'effectue selon les modalités précisées lors de l'inscription.

7. Droit de rétractation

Lorsque la personne abonnée agit en qualité de consommateur et souscrit à distance, elle bénéficie en principe d'un délai légal de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation, conformément aux dispositions applicables du Code de la consommation.
Ce délai court à compter de la conclusion du contrat d'abonnement.

Pour exercer ce droit, la personne peut adresser une déclaration dénuée d'ambiguïté à l'adresse électronique de la Prestataire ou utiliser le formulaire de rétractation disponible sur le site, lorsqu'il est proposé.
Lorsque la personne souhaite accéder aux prestations avant l'expiration du délai de rétractation, les modalités légales applicables au commencement anticipé de l'exécution du service devront être recueillies lors de la souscription.
Les conséquences d'une rétractation après le commencement du service dépendent notamment de la nature des prestations déjà fournies et des consentements recueillis. Elles seront traitées conformément aux dispositions légales applicables.
Le droit de rétractation et ses éventuelles exceptions ne peuvent être écartés par une simple clause générale des présentes CGV.

8. Organisation des rencontres et accès aux contenus

Les rencontres sont organisées aux dates communiquées aux membres du Cercle.
La participation en direct est encouragée afin de favoriser la présence, l'implication et la dynamique collective.
En cas d'indisponibilité, la personne abonnée peut consulter le replay lorsqu'il est proposé et encore accessible.
Les replays et contenus du mois sont disponibles pendant la période annoncée pour l'étoile concernée. Ils peuvent ensuite être retirés et remplacés par les contenus du mois suivant.
Aucun accès permanent à une bibliothèque d'enseignements n'est compris dans l'abonnement.
La Prestataire peut adapter le déroulement ou le contenu d'une rencontre lorsque cela est nécessaire, tout en veillant à préserver la nature et la cohérence du Cercle.
En cas d'annulation d'une rencontre par la Prestataire, celle-ci informera les membres et proposera, selon les circonstances, une nouvelle date ou une modalité de remplacement appropriée.

9. Retraites et accompagnements complémentaires

Les retraites en présentiel, soins individuels, mentorats et autres accompagnements ne sont pas inclus dans l'abonnement mensuel. Ils font l'objet d'une présentation distincte précisant leur contenu, leurs dates, leur tarif et leurs conditions d'inscription.
La participation à ces propositions est facultative et ne conditionne pas le maintien dans le Cercle.

10. Engagements et responsabilité des participants

Le Cercle Stella Maris est un espace de partage qui repose sur le respect, l'écoute, la confidentialité et la liberté de chacun.
Chaque participant s'engage à :

- respecter les autres membres, leurs convictions, leurs expériences et leurs limites ;
- ne pas tenir de propos discriminatoires, humiliants, menaçants ou agressifs ;
- respecter la confidentialité des témoignages et des éléments personnels partagés dans le Cercle ;
- ne pas diffuser, enregistrer ou reproduire les interventions d'autres participants sans leur accord ;
- ne pas utiliser l'espace collectif à des fins de prospection commerciale non autorisée.

La participation aux rencontres et aux pratiques proposées demeure libre. Chacun peut choisir de participer, de s'exprimer ou de garder le silence.
La Prestataire peut intervenir pour préserver la sécurité et le bon fonctionnement du groupe. En cas de manquement grave ou répété, elle pourra suspendre ou mettre fin à l'accès au Cercle, en tenant compte de la gravité des faits et des droits de la personne concernée.

11. Nature de l'accompagnement et responsabilité

Le Cercle Stella Maris propose un accompagnement de développement personnel et spirituel, reposant sur des pratiques symboliques, contemplatives, énergétiques et vibratoires.
Les pratiques proposées ne constituent pas des actes médicaux et ne remplacent pas un diagnostic, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé.
Aucun résultat particulier ne peut être garanti. Le cheminement, les prises de conscience et les décisions appartiennent à chaque participant.
Chaque personne demeure responsable de ses choix, de ses décisions et des actions qu'elle entreprend à la suite de sa participation au Cercle.
La Prestataire s'engage à mettre en œuvre ses compétences et ses moyens avec sérieux et bienveillance, sans pouvoir garantir un résultat déterminé.
Aucune disposition des présentes CGV n'a pour objet d'exclure ou de limiter une responsabilité lorsque la loi interdit une telle exclusion ou limitation.

12. Propriété intellectuelle

Les enseignements, textes, supports, méditations, enregistrements, rituels et autres contenus créés ou transmis par Caroline Moulin restent protégés par les droits de propriété intellectuelle applicables.
L'abonnement accorde un droit d'accès personnel et non exclusif aux contenus pendant la période prévue.
Il n'autorise pas leur reproduction, leur diffusion publique, leur revente, leur transmission à des tiers ou leur utilisation commerciale sans autorisation écrite préalable de la Prestataire.
Les participants restent propriétaires de leurs propres créations et contenus, sous réserve des droits éventuels des tiers.

13. Confidentialité et données personnelles

Les informations personnelles recueillies lors de l'inscription sont utilisées pour gérer l'abonnement, les paiements, l'accès aux rencontres et les communications nécessaires au fonctionnement du Cercle.
Les données sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.
Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition, lorsque ces droits sont applicables, en écrivant à : caromoulin79@gmail.com
Les informations détaillées concernant les données collectées, leur durée de conservation, les destinataires et les éventuels sous-traitants sont précisées dans la politique de confidentialité du site.
L'utilisation de plateformes tierces, notamment Zoom et Telegram, implique également l'application de leurs propres conditions et politiques de confidentialité.
Les rencontres ne sont enregistrées que si cela est prévu et annoncé. Les modalités d'information et de recueil des autorisations nécessaires sont précisées avant tout enregistrement. Les témoignages ou interventions personnelles des participants ne peuvent être utilisés à des fins de communication sans leur accord préalable.

14. Réclamations et règlement des litiges

Toute réclamation peut être adressée à Caroline Moulin à l'adresse suivante : caromoulin79@gmail.com
La Prestataire s'efforcera de rechercher une solution amiable à toute difficulté rencontrée dans le cadre de l'abonnement.
Lorsque la personne abonnée agit en qualité de consommateur, elle peut, après avoir adressé une réclamation écrite préalable et en cas d'échec de cette démarche, recourir gratuitement au médiateur de la consommation compétent dont les coordonnées seront indiquées ici :
Site internet : https://www.cm2c.net
Les parties conservent la possibilité de saisir les juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.

15. Modification des CGV

La Prestataire peut être amenée à modifier les présentes CGV afin de tenir compte d'évolutions légales, réglementaires ou organisationnelles.
Les nouvelles conditions seront portées à la connaissance des personnes concernées et s'appliqueront selon les modalités et délais légalement requis.
Les modifications ne peuvent pas supprimer rétroactivement les droits acquis ni modifier de manière substantielle les conditions essentielles d'un abonnement en cours sans respecter les obligations légales applicables.

16. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.
En cas de différend, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable, sans préjudice du droit de chacune d'exercer les recours prévus par la loi.